

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA DE RELIZANE
N°...../DEP/2026
N°.....SMP/DEP/2026

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
dont le NIF. N° (424024000048285)

- Conformément à l'article 46 de la loi 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.
- Avis de Concours National d'architecture Restreint N° 87/2025 Au Journaux (El-Mawid Erriadi en langue Arabe en date du 13/01/2026) Et (Bola en langue Français en date du 14/01/2026) Concernant le projet :

Projet : Etude, Pour la Réalisation d'une Gare Routière « B » à Oued R'Hiou Wilaya de RELIZANE .

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres financières en date du 14/07/2026 pour la direction des équipements publics -

N°	BUREAU D'ETUDE	Note Globale	Montant d'étude (Proposé)	Montant d'étude (Après Correction)	Délai D'étude	OBS
01	GROUPEMENT BENYAHIA OTHMAN + ZERIGHI M'HAMED <u>Gérant</u> : BENYAHIA OTHMAN NIF°: 189482000161154	85.33 Pts	12.075.000.00 DA	12.075.000.00 DA	03 Mois	Mieux disant

NB : le service contractant est tenu d'inviter tout soumissionnaire intéressé de se rapprocher à nos services au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution Provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.
Le soumissionnaire peut introduire un recours auprès de la commission de wilaya des Marchés publics dans un délai de dix (10) jours, à compter de la publication du présent avis 02dans le BOMOP et les quotidiens nationaux et Presse Electronique Conformément aux dispositions de l'articles 82 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics.